

GRÊLE

L'ECAB réestime les dégâts à 50 millions de francs

KESSAVA PACKIRY AVEC ATS

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) a revu hier ses estimations. A la hausse. «Et c'est assez impressionnant!», avertit Pierre Ecoffey, son directeur.

Les 3000 à 5000 appels attendus au lendemain du déluge de grêle (qui s'est abattu sur le canton jeudi dernier) sont déjà dépassés. «Nous avons reçu 6000 déclarations de sinistres. Et selon notre expérience, avec tous les gens en vacances, nous pouvons nous attendre à enregistrer un total de 8000 à 10 000 cas», avance Pierre Ecoffey. «Ce qui portera l'estimation des dégâts causés aux bâtiments à 50 millions de francs!»

Cinquante millions, c'est autant que l'ardoise laissée à l'ECAB par l'ouragan Lothar, en 1999. «Cinquante millions, c'est presque une année et demie de primes de l'ECAB», illustre encore Pierre Ecoffey. «Et tout ça payé en quelques minutes de sinistres.»

Ces primes risquent-elles d'augmenter, l'an prochain? «C'est une possibilité qu'on ne peut pas ex-

clure. On fera évidemment tout pour éviter ça. Mais pour l'heure, ce n'est pas d'actualité.»

Dans l'ensemble de la Suisse, les dégâts sont estimés à 140 millions (chiffres de mardi). A elle seule, la grêle en a occasionné pour un montant estimé entre 80 et 120 millions de francs par l'Union intercantonale de réassurance (UIR).

La société Suisse Grêle articule pour sa part le chiffre de plus de 20 millions de francs de dégâts concernant l'agriculture (notre édition d'hier). Quant au groupe d'assurances Mobilière, il donne le montant de 40 millions de francs de dégâts, dont 35 millions pour les véhicules, a expliqué sa porte-parole Susanne Maurer. L'assureur a reçu près de 10 000 annonces de sinistres concernant des voitures.

Les dégâts de grêle sur les bâtiments ont pris l'ascenseur, selon l'UIR. L'assurance a décidé de jouer la carte de la prévention. Son site internet donne notamment une liste de matériaux résistants à la grêle. I

OUI, L'ECAB PAIE LES STORES

Pierre Ecoffey profite de l'occasion pour préciser, au sujet des stores à rembourser (notre édition d'hier): «Je ne sais pas d'où vient cette rumeur selon laquelle l'ECAB ne paierait pas une seconde fois les stores à lamelles s'ils ne sont pas relevés. L'ECAB paie les stores chaque fois qu'ils sont détériorés par la grêle. Mais elle recommande à ses assurés de les remonter en cas de menace de grêle.» KP

LES BRICO-LOISIRS EN RUPTURE DE STOCKS

Si la grêle a provoqué moult catastrophes dans le canton, elle a en revanche fait le beurre des brico-loisirs et autres «do it yourself» fribourgeois.

Depuis jeudi passé, les victimes des glaçons tombés du ciel ont fait le siège de leurs étalages. Les intempéries ont particulièrement bénéficié aux magasins spécialisés proches des zones les plus sinistrées, à savoir la Sarine, la Glâne et la Singine. C'est le cas du brico-loisir de Matran: «On ne s'est vraiment pas réjoui de la grêle. Mais il faut dire qu'elle a provoqué une très forte demande, car les lésés ont paré au plus pressé pour éviter de prendre l'eau», explique le gérant Patrice Fragnière. Les objets les plus prisés? Les bâches, les feuilles de plastique et la tôle ondulée pour boucher provisoirement les toitures per-

cées avant l'arrivée de la pluie et des charpentiers. «Tant et si bien que la tôle ondulée a été rapidement épuisée. Nous avons dû en recommander», précise le gérant. Autres objets demandés plus incongrus? Des boîtes aux lettres et des barbecues pour remplacer ceux qui ont été malmenés par les grêlons.

Chez Aebi Kaderli à Guin, les clients ont afflué dès jeudi. En première ligne pour remplacer les articles de jardin endommagés: maisonnettes, couverture de piscine, vitrages pour les serres. «Pour ce qui est des graines de potager, nous n'en n'avons pas vendu davantage, car pour beaucoup de légumes, il est maintenant trop tard pour planter», fait remarquer Marlyse Riedo. Au do it garden d'Avry Centre, on est en rupture de

géraniums. Les clients ont également plébiscité les chapeaux de cheminée, les toiles de parasol et les cabanons pour jardins.

Même son de cloche au Landi de Romont. «Les premiers jours, nous avons fourni en nombre des bâches et du matériel de nettoyage – balais, brosses. Encore maintenant on nous achète beaucoup de plantons de salades et des fleurs. Et de nombreux clients viennent nous demander le prix de certains objets pour les assurances», précise Gilles l'Homme. «Mais tout cela est peu de choses par rapport à tout ce que nous avons perdu», poursuit le responsable du Landi à Romont. «La grêle a diminué de moitié la quantité de céréales que nous attendions. Cela correspond pour nous à une perte sèche de 100 000 francs.» SJ